

MONOPRIX SIGNE SON 4^E ACCORD* ET SENSIBILISE A LA RECONNAISSANCE DU HANDICAP

Monoprix réaffirme par la signature d'un nouvel accord triennal son engagement en faveur de l'emploi des personnes handicapées. A cette occasion, l'entreprise a réalisé un [film de sensibilisation](#) afin de lever les a priori sur le handicap et faire connaître son engagement.

Monoprix a renouvelé pour la 4^e fois son accord triennal signé avec les syndicats en faveur du recrutement et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.

Pour Valérie Decaux, Directrice des Ressources humaines, Communication et Développement Durable, « *la pérennité de cet engagement est le fruit d'un dialogue constructif avec nos partenaires sociaux. Depuis 10 ans, Monoprix mène une démarche active pour l'intégration et le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, contribuant à affirmer nos valeurs d'entreprise socialement responsable* ».

LES ENGAGEMENTS DE MONOPRIX POUR 2014-2016

- **Une politique active de recrutement et d'intégration des personnes handicapées**
Monoprix s'engage pour des recrutements durables, avec pour objectif 180 embauches dont 20 alternants.
- **La sensibilisation et la formation**
La Mission Handicap poursuit ses efforts de sensibilisation et de formation de l'ensemble de ses collaborateurs (communication interne, journées de formation, etc.) afin de faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap. A cet effet, Monoprix a réalisé un film à la fois convivial et valorisant dans le but de responsabiliser les équipes opérationnelles internes et de faire connaître son engagement auprès du grand public. ([Voir le film](#))
- **Le maintien dans l'emploi**
Monoprix continue ses actions en faveur de la détection et de la prise en charge des éventuelles situations de maintien dans l'emploi. L'entreprise accompagne les collaborateurs en difficulté par des adaptations de poste ou des formations à un nouveau métier.
- **La collaboration avec le secteur adapté**
Monoprix souhaite développer le recours à des ESAT (Etablissements et Services d'Aide par le Travail) dans le cadre de la sous-traitance et d'achats de prestations.

A fin décembre 2013, Monoprix comptait 813 collaborateurs en situation de handicap.

A l'occasion de la semaine pour l'emploi des personnes handicapées, Monoprix sera présent au forum de l'ADAPT le 19 novembre et sera à l'honneur lors du Handichat le 17 novembre.

A propos de Monoprix :

Monoprix est leader du commerce de centre-ville avec une présence dans plus de 200 villes en France à travers ses 6 enseignes. Filiale du groupe Casino, Monoprix possède 500 magasins et compte 21 000 collaborateurs. Son chiffre d'affaires en 2013 a atteint 4,3 Mds € TTC.

Contacts presse Monoprix :

Marie-Camille Dehaut – 01 78 99 81 57 – mdehaut@monoprix.fr

* 4^e accord en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap pour 2014-2016